

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

## **RETURN BIDS TO: RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**

Regional Manager/Real Property Contracting/PWGSC Ontario Region, Tendering Office 12th Floor, 4900 Yonge Street Toronto, Ontario **M2N 6A6** Ontario

## **SOLICITATION AMENDMENT** MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

**Comments - Commentaires** 

**Vendor/Firm Name and Address** Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

Regional Manager/Real Property Contracting/PWGSC Ontario Region, Tendering Office 12th Floor, 4900 Yonge Street Toronto, Ontario M2N 6A6 Ontario

Title - Sujet CCIW Lab Modernization Plan				
Solicitation No N° de l'invitation	on	Amei	ndr	nent No N° modif.
EQ754-171534/A		010		
Client Reference No N° de réfé	erence du client	Date		
R.077680.001		2016	-12	2-09
GETS Reference No N° de réfé	erence de SEAG			
PW-\$PWL-041-2221				
File No N° de dossier	CCC No./N° CCC - FMS	No./N	۰V	ME
PWL-6-39095 (041)				
Solicitation Closes -	L'invitation prer	nd fi	n	Time Zone
at - à 02:00 PM	p. o.			Fuseau horaire
on - le 2017-01-10				Eastern Standard Time EST
F.O.B F.A.B.				
Plant-Usine: Destination:	✓ Other-Autre:			
Address Enquiries to: - Adresse	r toutes questions à:		Bu	yer ld - ld de l'acheteur
Chan, Ricky			pw	1041
Telephone No N° de téléphone	)	FAX	No.	- N° de FAX
(416) 512-5276 ( )		(416)	51	2-5862
Destination - of Goods, Services Destination - des biens, services Environment Canada CCIW Building				
867 Lakeshore Rd				
Burlington, ON				
X1X 1X1				

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur	/de l'entrepreneur
Telephone No N° de téléphone Facsimile No N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sig (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à si de l'entrepreneur (taper ou écrire en cara	gner au nom du fournisseur/
Signature	Date



Nº de la modif. - Amd. No.

Id de l'acheteur - Buver ID

EQ754171534/A

010

pwl041

N° de réf. du client – Client Ref.

 $\ensuremath{\text{N}^{\circ}}$  du dossier – File No.

N° CCC/CCC No. – N° VME/FMS No

R.077680.001

PWL639095

La modification à la demande de soumissions n° 010 est soulevée pour modifier la demande de propositions.

1) Référence: Table des matières

Les promoteurs doivent suivre les instructions ci-après :

INSÉRER: « CS4 Services facultatifs – Financement supplémentaire »

2) Référence : Clauses, conditions, modalités générales, conditions supplémentaires (CS)

Les promoteurs doivent suivre les instructions ci-après :

INSÉRER: « CS4 Services facultatifs – Financement supplémentaire

Le Canada a l'option d'acquérir les services décrits dans l'Énoncé de projet, selon les mêmes modalités et aux prix établis dans le contrat. Cette option ne peut être exercée que par l'autorité contractante et sera confirmée, pour des raisons administratives seulement, par une modification au contrat.

Le Canada peut augmenter le budget de construction estimé de 16 800 000 \$ jusqu'à concurrence d'une somme de 8 400 000 \$. Si le Canada devait exercer cette option avant le 31 mars 2020, l'expert-conseil exécutera les travaux aux mêmes honoraires proportionnels que ceux inscrits à la proposition de prix. Après cette date, le Canada peut, sur demande, revoir les honoraires proportionnels à sa seule discrétion. »

3) **Référence** : Énoncé de projet, DP 2 Identification du projet, 2.2 Description du projet, 2.2.1 Portée du projet

Les promoteurs doivent suivre les instructions ci-après :

**Supprimer:** Dans son intégralité.

INSÉRER: « 2.2.1 Portée du projet

Le projet Mise en œuvre du plan de modernisation des laboratoires et services facultatifs de planification directrice du CCEI comprendra la mise en œuvre d'une partie du Plan de la modernisation des laboratoires (PML, Dialog, 2015), la rénovation des laboratoires W246 à W249 pour en faire un local transitoire aux fins du projet, l'installation de gicleurs dans le complexe du CCEI, y compris l'Institut national de recherche sur les eaux (INRE), le Centre technique des eaux usées (CTEU) et les bâtiments annexes, tel que le décrit l'étude sur les améliorations de la sécurité des personnes et le système de gicleurs (WSP, juillet 2016).

 $\mbox{N}^{o}$  de l'appel d'offres – Solicitation No. EQ754171534/A

N° de réf. du client – Client Ref. R.077680.001

Nº de la modif. - Amd. No.

010

 $\ensuremath{\mathsf{N}}^\circ$  du dossier – File No.

PWL639095

Id de l'acheteur - Buyer ID

pwl041

N° CCC/CCC No. – N° VME/FMS No

Les travaux pour les services facultatifs de planification sont optionnels et précisés davantage au point 2.2.2.2 – Services facultatifs – Planification directrice. Le financement actuel est décrit à la section 2.3 – Coûts. Un deuxième service facultatif, décrit à la section 2.2.2.1 – Services facultatifs – Financement supplémentaire, offre la possibilité d'augmenter le budget estimatif de construction d'une somme pouvant atteindre 8 400 000 \$ si un financement supplémentaire devait devenir disponible à une date ultérieure.

Les services de l'expert-conseil sont divisés en trois phases : services de prédesign, services de design et services d'appel d'offres et de construction. Au cours de la phase des services de prédesign, l'équipe du projet et le directeur des travaux examinent tous les documents existants pour le PML ainsi que pour l'autre portée requise, en déterminant dans quelle mesure la portée définie peut être exécutée dans les limites du budget établi du projet. Une fois la portée approuvée, on peut alors passer à la phase des services de design.

Les travaux du contrat de base intègrent une partie de la portée telle qu'elle a été déterminée dans le PML (SPAC, 2015-2016). Le PML consiste en une série de rapports et un concept de design pour la modernisation et la réfection du bâtiment des bureaux et des laboratoires du 4° au 7° étage, et les zones connexes. Les autres projets prioritaires déterminés par Environnement Canada (EC) qui sont inclus dans le contrat de base comprennent :

- la rénovation des laboratoires W246 à W249, qui doivent être utilisés comme locaux transitoires pour le projet de laboratoire tout au long de la mise en œuvre du PML;
- un CCEI, y compris l'INRE, le CTEU et les bâtiments annexes, entièrement équipé de gicleurs et conforme au Code national du bâtiment (CNB) – Canada 2015 et à la norme 13 de la National Fire Protection Association (NFPA) « Installation of Sprinkler Systems », tel qu'il est décrit dans l'étude sur les améliorations de la sécurité et le système de gicleurs (WSP, juillet 2016).

Les produits livrables pour l'installation des gicleurs du bâtiment, produits selon le présent mandat, doivent respecter ce qui suit :

 inclure le rapport de génie-conseil de WSP sur les améliorations de la sécurité et le système de gicleurs, daté du 26 juillet 2016, en vue de fournir un complexe du CCEI-INRE entièrement équipé de gicleurs, conformément à ce que préconise le rapport de WSP, Option 1: Bâtiment occupé – Après les heures habituelles de travail;  $N^{\circ}$  de l'appel d'offres – Solicitation No.  $N^{\circ}$  de la modif. – Amd. No. Id de l'acheteur – Buyer ID

EQ754171534/A 010 pwl041

N° de réf. du client – Client Ref. N° du dossier – File No. N° CCC/CCC No. – N° VME/FMS No

R.077680.001 PWL639095

 prévoir que tous les travaux liés aux gicleurs doivent avoir lieu après les heures habituelles de travail.

Les heures de travail habituelles sont les suivantes :

■ Du lundi au vendredi De 7 h à 18 h

Samedi FerméDimanche Fermé

- toute la conception et toute la construction doivent être conformes au CNB du Canada 2015 ainsi qu'au Code national de prévention des incendies (CNPI) – Canada 2015 et aux normes citées en référence.
- les normes citées en référence comprennent entre autres :
  - NFPA 13-2016, Standard for the Installation of Sprinkler Systems (Norme d'installation de systèmes gicleurs)
  - NFPA 20-2016, Standard for the Installation of Stationary Pumps for Fire Protection (Norme pour l'installation des pompes fixes contre l'incendie)
  - o CAN/CSA C282-15, Alimentation électrique de secours des bâtiments
  - o CAN/ULC-S524-14, Installation des réseaux avertisseurs d'incendie
  - o CAN/ULC-S537-13, Vérification des réseaux avertisseurs d'incendie
- le retrait de tous les dispositifs de déclenchement d'alarme-incendie superflus à la suite de l'installation du système de gicleurs.

Étant donné que l'ensemble du complexe est actuellement occupé, le projet prend en compte la mise en place progressive stratégique et sera mis en œuvre sur cinq ans en vue de minimiser les perturbations pour le personnel d'EC et le public. Grâce aux commentaires du directeur des travaux, la portée des travaux est organisée en une série de lots de travaux, qui seront ensuite fournis tout au long du projet afin de respecter le flux de trésorerie prévu par le client tout au long des cinq ans. Si le client obtient un financement supplémentaire, alors les lots de travaux attribués pour le plan sur dix ans pourraient faire partie de la portée mise en œuvre. »

4) **Référence** : Énoncé de projet, DP 2 Identification du projet, 2.2 Description du projet, 2.2.2 Services facultatifs

Les promoteurs doivent suivre les instructions ci-après :

**Supprimer:** Dans son intégralité.

INSÉRER: « 2.2.2 Services facultatifs

2.2.2.1 Services facultatifs – Financement supplémentaire

EQ754171534/A N° de réf. du client – Client Ref.

R.077680.001

N° de la modif. – Amd. No.

N° du dossier – File No.

PWL639095

010

Id de l'acheteur - Buyer ID

pwl041

N° CCC/CCC No. – N° VME/FMS No

Le financement actuel est décrit à la *section 2.3 – Coûts*. Le Canada se réserve le droit d'augmenter le budget de construction estimé à 16 800 000 \$ d'une somme atteignant jusqu'à 50 % de sa valeur, soit environ 8 400 000 \$.

La portée de ce financement supplémentaire s'étendrait aux travaux ayant trait au PML, aux améliorations apportées au bâtiment de base ou aux services, ou aux projets prioritaires définis dans le plan directeur. La portée des travaux de ces services facultatifs consisterait à fournir tous les services requis, additionnels et spécialisés prévus au contrat, et ce, en fonction des coûts de construction supplémentaires estimés.

#### 2.2.2.2 Services facultatifs - Planification directrice

À la seule discrétion du Canada, l'expert-conseil peut être invité à fournir les services facultatifs, déterminés dans la *Description des services – Services facultatifs*, au cours de la phase de planification directrice.

Tout au long de la phase de services de planification directrice, l'équipe du projet examinera l'utilisation actuelle de l'espace de l'installation, déterminera les inefficacités liées au programme et à l'espace, et élaborera un nouveau programme fonctionnel qui vise à intégrer une science et une technologie nouvelles et émergentes afin de mieux répondre aux besoins actuels et futurs des utilisateurs des laboratoires. Par ailleurs, le projet fournira une étude des systèmes mécanique, électrique et structurel du bâtiment, déjà en place. Cette démarche donnera l'occasion de remplacer ces systèmes à la fin de leur durée de vie utile, de réaliser des économies d'énergie, de mieux servir les programmes actuels de travail et d'assurer la santé et la sécurité des utilisateurs, le tout en répondant aux besoins actuels en ce qui a trait aux codes, normes de design, lignes directrices et politiques applicables.

Le plan directeur fournirait une étude de l'ensemble de l'installation, y compris l'enveloppe extérieure, établissant des plans sur 10 et 20 ans pour l'installation. Ces plans comprendront une série de lots de travaux, décrivant la portée, le budget et la durée des divers sous-projets, de façon à ce qu'EC puisse les utiliser à l'avenir pour la réfection de l'installation.

Si les services facultatifs devaient être fournis, la portée des travaux correspondrait à la phase des services de design du PML et de l'autre portée déterminée. L'équipe du projet doit prendre en compte le PML pour ses rapports sur la planification directrice, mais n'a

 $N^{\circ}$  de l'appel d'offres – Solicitation No.

N° de réf. du client – Client Ref.

 $N^{\circ}$  de la modif. –  $% N^{\circ}$  Amd. No.

Id de l'acheteur - Buyer ID

pwl041

010

N° du dossier – File No.

N° CCC/CCC No. – N° VME/FMS No

R.077680.001

EQ754171534/A

PWL639095

pas besoin de mener d'autres enquêtes pas plus qu'elle ne doit produire d'autres rapports pour la portée couverte dans ces rapports.

De plus, l'expert-conseil doit demander au spécialiste de l'écoconception de préparer un rapport sur les recommandations en matière de durabilité sur les initiatives vertes que le CCEI inclura dans les plans directeurs sur 10 et 20 ans afin de réduire l'empreinte de l'organisation et d'améliorer sa durabilité environnementale.

Les objectifs du plan directeur devront notamment comprendre ce qui suit :

- 1. enquêter sur les conditions existantes et les systèmes des bâtiments de l'ensemble de l'installation;
- 2. examiner les études, les documents et les rapports, y compris le rapport sur l'Enquête sur les substances désignées et le rapport d'évaluation sur l'amiante, l'historique de l'entretien et les préoccupations, les répercussions potentielles sur les systèmes en place, et les exigences en matière de santé et de sécurité;
- 3. s'entretenir avec les groupes d'utilisateurs pour déterminer et évaluer leurs besoins futurs et actuels;
- 4. préparer un rapport d'enquête;
- 5. élaborer un plan ou une stratégie pour la modernisation et la réfection de l'installation;
- 6. examiner et déterminer les projets actuels d'EC en matière de phases de planification, de design et de construction au CCEI et les intégrer dans le plan qui comprend des options, des recommandations et une analyse de coûts;
- 7. chaque option ou trousse de travaux doit comprendre, entre autres, ce qui suit :
  - a. Plans d'étage
  - b. Programmation fonctionnelle
  - c. Études de faisabilité
  - d. Plans de mise en place progressive, y compris les plans de démolition et les locaux transitoires sur les autres étages au sein de l'installation du CCFI
  - e. Élévations intérieures et extérieures
  - f. Détails architecturaux schématiques et systèmes intégrés des bâtiments (structurel, mécanique, électrique, sécurité des personnes, protection contre les incendies, etc.)
  - g. Calendrier du projet
  - h. Matériel
  - i. Options de conception de développement durable
  - j. Loi canadienne sur l'évaluation environnementale (LCEE)
  - k. Estimation de coût de catégorie C

De plus amples détails sont fournis aux sections Services requis, Services additionnels et Services spécialisés. »

Nº de la modif. - Amd. No.

Id de l'acheteur - Buyer ID

EQ754171534/A

010

pwl041

N° de réf. du client – Client Ref.

N° du dossier – File No.

N° CCC/CCC No. - N° VME/FMS No

R.077680.001

PWL639095

5) Référence : Énoncé de projet, DP 2 Identification du projet, 2.3 Coûts

Les promoteurs doivent suivre les instructions ci-après :

**Supprimer:** Dans son intégralité.

INSÉRER: « 2.3 Coûts

#### 2.3.1 Coûts de construction estimatifs

Les coûts de construction estimatifs totaux de ce projet s'élèvent à 16 800 000 \$, y compris l'indexation des coûts (taxe de vente harmonisée en sus). Les estimations des coûts de construction ne comprennent pas les coûts administratifs, les frais de gestion de projet ni les honoraires de l'expert-conseil en design ou du directeur des travaux. Les coûts de construction estimatifs sont exprimés en dollars courants pour l'année budgétaire et comprennent les services d'entrepreneur général ainsi qu'une marge pour l'indexation des coûts.

Le financement approuvé pour le projet *Mise en œuvre du plan de modernisation des laboratoires et services facultatifs de planification directrice du CCEI* ne couvre pas la portée intégrale du projet défini dans le rapport original; l'équipe de projet doit donc d'abord déterminer la portée qui est réalisable en fonction du budget qui a été établi.

#### 2.3.2 Flux de trésorerie provisoire

L'expert-conseil divisera la portée des travaux en lots de travaux, qui seront exécutés en fonction du flux de trésorerie requis des clients. Ce flux de trésorerie sera examiné par l'équipe du projet et par le client à intervalles réguliers et revu au besoin afin de refléter l'exécution la plus efficace du projet.

Coûts de construction

B2016-2017	B2017-2018	B2018-2019	B2019-2020	B2020-2021	B2021-2022	Total
0 \$	1 000 000 \$	5 000 000 \$	3 900 000 \$	3 900 000 \$	3 000 000 \$	16 800 000 \$*

<sup>\*</sup> Ces coûts de construction doivent tenir compte de toute indexation des coûts »

Nº de l'appel d'offres – Solicitation No. Nº de la modif. – Amd. No. Id de l'acheteur – Buyer ID

EQ754171534/A 010

N° de réf. du client – Client Ref. N° du dossier – File No. N° CCC/CCC No. – N° VME/FMS No

R.077680.001 PWL639095

6) **Référence**: Exigences de présentation et évaluation des propositions (EPEP), EPEP 2 Exigences relatives aux propositions, 2.1 Exigences de présentation des propositions

Les promoteurs doivent suivre les instructions ci-après :

**SUPPRIMER:** Dans son intégralité.

### INSÉRER: « 2.1 Exigences de présentation des propositions

Les exigences de présentation ci-dessous doivent être respectées lors de la préparation de la proposition.

pwl041

- Présenter un (1) original relié et quatre (4) copies reliées de la proposition
- Format du papier : 216 mm x 279 mm (8,5 po x 11 po)
- Police et taille minimale des caractères : Times 11 points ou l'équivalent
- Largeur minimale des marges : 12 mm à gauche, à droite, en haut et en bas
- Présenter de préférence les propositions sur des pages recto verso
- Une (1) « page » désigne un côté d'une feuille de papier de 216 mm x 279 mm (8,5 po x 11 po)
- Les feuilles à pliage paravent de 279 mm x 432 mm (11 po x 17 po) (p. ex. pour les feuilles de calcul et les organigrammes) comptent pour deux pages
- L'ordre des propositions doit suivre l'ordre établi dans la section EPEP de la demande de propositions. »
- 7) **Référence** : Exigences de présentation et évaluation des propositions (EPEP), EPEP 6 Exigences de présentation Liste de vérification

Les promoteurs doivent suivre les instructions ci-après :

**SUPPRIMER:** Dans son intégralité.

#### INSÉRER: « EPEP 6 EXIGENCES DE PRÉSENTATION – LISTE DE VÉRIFICATION

La liste de formulaires et de documents fournie ci-après a pour but d'aider le promoteur à établir un dossier de proposition complet. Le promoteur doit satisfaire à toutes les exigences de présentation.

Veuillez suivre les instructions détaillées de l'article IG 16 « Présentation des propositions » de la clause R1410T « Instructions générales aux proposants ». Le promoteur peut, s'il le désire, joindre à sa proposition une lettre d'accompagnement.

Formulaire d'identification des membres de l'équipe – Voir le modèle de présentation type à l'Appendice A

 $N^{\circ}$  de l'appel d'offres – Solicitation No.  $N^{\circ}$  de la modif. – Amd. No. Id de l'acheteur – Buyer ID

EQ754171534/A 010 pwl041

N° de réf. du client – Client Ref. N° du dossier – File No. N° CCC/CCC No. – N° VME/FMS No

R.077680.001 PWL639095

Formulaire de déclaration et d'attestations – Voir le formulaire rempli et signé à l'Appendice B Dispositions relatives à l'intégrité – Documentation exigée – **S'il y a lieu**, conformément à la Politique d'inadmissibilité et de suspension

(http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/politique-policy-fra.html) et selon R1410T (2016-04-04), Instructions générales 1 (IG1), Dispositions relatives à l'intégrité – Soumission, **section 3a**. Dispositions relatives à l'intégrité – Déclaration de condamnation à une infraction – **Soumission incluse, au besoin**, conformément à la Politique d'inadmissibilité et de suspension (http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/politique-policy-fra.html) et selon R1410T (2016-04-04), Instructions générales 1 (IG1), Dispositions relatives à l'intégrité – Soumission, **section 3b**.

Proposition: soumettre un (1) original de la proposition plus quatre (4) copies

Page couverture de la DP

Page(s) couverture(s) de toute modification à la demande de soumissions

Dans une enveloppe distincte:

Formulaire de proposition de prix Un (1) formulaire rempli et soumis dans une enveloppe distincte »

8) **Référence** : Exigences de présentation et évaluation des propositions (EPEP), EPEP 4 Prix des services

Les promoteurs doivent suivre les instructions ci-après :

SUPPRIMER: Dans son intégralité.

INSÉRER: « EPEP 4 PRIX DES SERVICES

À la fin de l'évaluation technique, toutes les enveloppes de propositions de prix correspondant aux propositions recevables qui auront obtenu la note de passage de soixante (60) points seront ouvertes.

Les propositions de prix seront évaluées en fonction des honoraires proportionnels et des honoraires fixes, lesquels seront évalués séparément. Les honoraires proportionnels évalués pour les services requis, additionnels et spécialisés se verront attribuer une cote de prix sur 15. Les honoraires fixes évalués pour les Services facultatifs — Planification directrice se verront attribuer une cote de prix sur 5. L'agrégat des deux valeurs formera le total des honoraires évalués.

Le prix moyen est calculé en additionnant le total des honoraires évalués de toutes les propositions de prix, puis en divisant le total ainsi obtenu par le même nombre de propositions qu'on aura ouvertes.

Toutes les propositions de prix dont le total des honoraires évalués dépasse de 25 % le prix moyen se verront exclues et rejetées d'emblée.

Les propositions restantes seront notées comme suit :

 $N^{\circ}$  de l'appel d'offres – Solicitation No.  $N^{\circ}$  de la modif. – Amd. No. Id de l'acheteur – Buyer ID

EQ754171534/A 010

N° de réf. du client – Client Ref. N° du dossier – File No. N° CCC/CCC No. – N° VME/FMS No

R.077680.001 PWL639095

1. les honoraires proportionnels évalués les plus bas pour les services requis, additionnels et spécialisés se verront attribuer une cote de prix/note maximale de 15;

pwl041

directrice

2. ces honoraires pour les services requis, additionnels et spécialisés concernant d'autres propositions se verront attribuer leur cote de prix selon la formule suivante :

Honoraires proportionnels évalués les plus bas pour les services requis

Total des honoraires proportionnels du proposant pour les services requis, additionnels et spécialisés

Cote de prix des honoraires proportionnels du proposant pour les proportionnels évalués pour les services requis,

additionnels et specialisés

3. Les honoraires fixes évalués les plus bas pour les Services facultatifs – Planification directrice se verront attribuer une cote de prix/note maximale de 5.

4. Ces honoraires pour les Services facultatifs – Planification directrice concernant d'autres propositions se verront attribuer leur cote de prix selon la formule suivante :

Honoraires fixes évalués les plus bas pour les Services

facultatifs – Planification directrice

Total des honoraires fixes évalués du proposant pour les

Services facultatifs – Planification directrice

X 5 points = Cote de prix des honoraires fixes évalués pour les

Evalués pour les

Services facultatifs – Planification directrice

Y 5 points = Planification

9) **Référence** : Exigences de présentation et évaluation des propositions (EPEP), EPEP 5 Note Totale

Les promoteurs doivent suivre les instructions ci-après :

**SUPPRIMER:** Dans son intégralité.

INSÉRER: « SRE 5 Note Totale

#### **EPEP 5 NOTE TOTALE**

Les notes totales seront calculées conformément à ce qui suit :

Cote	Fourchette possible	% de la note totale	Note (points)
Cote technique	de 0 à 100	80	de 0 à 80
Cote de prix – Honoraires proportionnels	de 0 à 100	15	de 0 à 15

Nº de la modif. - Amd. No.

Id de l'acheteur - Buyer ID

EQ754171534/A

010

pwl041

N° de réf. du client – Client Ref.

N° du dossier – File No.

N° CCC/CCC No. – N° VME/FMS No

R.077680.001 PWL639095

Cote de prix – Honoraires fixes pour les Services facultatifs – Planification directrice	de 0 à 100	5	de 0 à 5
Note totale		100	de 0 à 100

Le Comité d'évaluation recommandera de communiquer d'abord avec le promoteur auquel on aura attribué la meilleure note totale pour la prestation des services requis. En cas d'égalité, le proposant sera choisi en fonction du total des honoraires évalués le plus bas. »

10) Référence : Instructions particulières aux proposants (IP), IP7 Modifications à la clause R1410T (2016-04-04) Instructions générales aux proposants (IG) – Services d'architecture et/ou de génie – Demande de propositions

Les promoteurs doivent suivre les instructions ci-après :

**SUPPRIMER:** Dans son intégralité.

#### **INSÉRER:**

IP7 Modifications à la clause R1410T (2016-04-04) Instructions générales aux proposants (IG) – Services d'architecture et/ou de génie – Demande de propositions

1. L'article IG3 (2015-03-25) « Aperçu de la procédure de sélection, 3.2 Évaluation et cotation des propositions, 5. » est supprimé et remplacé par ce qui suit :

#### IG3 3.2 Évaluation et cotation des propositions

- 5. Les propositions restantes seront notées comme suit :
- b. les honoraires proportionnels évalués les plus bas pour les services requis, additionnels et spécialisés se verront attribuer une cote de prix/note maximale de 15;
- c. ces honoraires pour les services requis, additionnels et spécialisés concernant d'autres propositions se verront attribuer leur cote de prix selon la formule suivante :

Honoraires proportionnels évalués les plus bas pour les			Cote de prix des
services requis	_	15	honoraires
Total des honoraires proportionnels du proposant pour les services requis, additionnels et spécialisés	X	points =	proportionnels évalués pour les services requis, additionnels et spécialisés

d. Les honoraires fixes évalués les plus bas pour les Services facultatifs – Planification directrice se verront attribuer une cote de prix/note maximale de 5.

N° de l'appel d'offres – Solicitation No. N° de la modif. – Amd. No. Id de l'acheteur – Buyer ID

EQ754171534/A 010 pwl041

N° du client – Client Ref. N° du dossier – File No. N° CCC/CCC No. – N° VME/FMS No

R.077680.001 PWL639095

e. Ces honoraires pour les Services facultatifs – Planification directrice concernant d'autres propositions se verront attribuer leur cote de prix selon la formule suivante :

Honoraires fixes évalués les plus bas pour les Services Cote de prix des

facultatifs – Planification directrice honoraires fixes

Total des honoraires fixes évalués du proposant pour les

Services facultatifs – Planification directrice X 5 points = Services

Services facultatifs – Planification directrice

X 5 points = Services
facultatifs –
Planification
directrice

11) **Référence** : Annexe C Formulaire De Proposition De Prix Révision no 1

Les proposants doivent suivre les instructions suivantes :

**SUPPRIMER:** Entièrement l'annexe C, Formulaire De Proposition De Prix.

INSÉRER: Révision n° 1 à l'annexe C, Formulaire De Proposition De Prix (jointe aux

présentes).

TOUTES LES AUTRES MODALITÉS DE LA DEMANDE DE PROPOSITIONS DEMEURENT INCHANGÉES

 $N^{\circ}$  de l'appel d'offres – Solicitation No.

EQ754171534/A

N° de réf. du client – Client Ref.

R.077680.001

Nº de la modif. – Amd. No.

010

N° du dossier – File No.

PWL639095

Id de l'acheteur – Buyer ID

pwl041

N° CCC/CCC No. – N° VME/FMS No

## **APPENDICE C**

## FORMULAIRE DE PROPOSITION DE PRIX

Révision nº 1

N° de réf. du client – Client Ref.

. - .

Nº de la modif. – Amd. No.

Id de l'acheteur - Buyer ID

EQ754171534/A

010

pwl041

R.077680.001

 $\ensuremath{\text{N}^{\circ}}$  du dossier – File No.

PWL639095

 $\ensuremath{\mathsf{N}}^\circ$  CCC/CCC No. –  $\ensuremath{\mathsf{N}}^\circ$  VME/FMS No

#### APPENDICE C - FORMULAIRE DE PROPOSITION DE PRIX

<u>DIRECTIVES</u>: Veuillez remplir ce formulaire et le soumettre dans une **enveloppe cachetée séparée**, avec le nom du promoteur, le nom du projet, le numéro d'appel d'offres de SPAC et la mention « FORMULAIRE DE PROPOSITION DE PRIX », inscrits à l'extérieur de l'enveloppe.

Prix: Les propositions de prix ne doivent pas comprendre les taxes applicables.

LES PROMOTEURS NE DOIVENT PAS MODIFIER LE PRÉSENT FORMULAIRE

Titre	itre du projet :						
Nom	Nom du promoteur :						
	Les éléments suivants feront partie du processus d'évaluation :						
SERV	ICES REQUIS, ADDITIONNELS ET SPÉCIALISÉS						
	raires proportionnels (R1230D [2016-01-28], CG5 – Modalités de paiement - ces d'architecture et/ou de génie)						
SERV	ICES REQUIS, ADDITIONNELS ET SPÉCIALISÉS						
SR 2 SR 3 SR 4	Analyse de la portée des travaux du projet Concept de design Prédesign Documents de construction Appel d'offres, évaluation des soumissions et attribution du contrat de						
SR 7	construction Administration de la construction et des contrats Mise en service Examen des garanties après la construction						
SA 2 SA 3 SA 4	Planification, calendrier et contrôle du projet Estimation et planification des coûts Gestion des risques Services sur le chantier durant les travaux Rapport de fermeture Services consultatifs en coordination pour le déménagement du laboratoire						

 $N^{\circ}$  de l'appel d'offres – Solicitation No.

Nº de la modif. – Amd. No.

Id de l'acheteur – Buyer ID

pwl041

EQ754171534/A

N° de réf. du client – Client Ref.

R.077680.001

N° du dossier – File No.

PWL639095

010

N° CCC/CCC No. – N° VME/FMS No

APPENDICE C - FC	ORMULAIRE DE P	PROPOSITION I	DE PRIX (	SUITE)
------------------	----------------	---------------	-----------	--------

SA 7	Design d'intérieur	
SS 2 SS 3	Spécialiste de l'écoconception Spécialiste en Tl/télécommunications Spécialiste du code du bâtiment Gestionnaire de la mise en service	
Honoi	raires proportionnels fermes	%* <b>X</b>
	ation indicative des coûts de construction porie D, taxes applicables en sus)	16 800 000 \$**
	MATION DU TOTAL DES HONORAIRES PROPORTIONNEL ICES REQUIS, ADDITIONNELS ET SPÉCIALISÉS	S POUR LES
l'estir projet verse	onoraires proportionnels réels pour les services requis ti nation des coûts de construction au fur et à mesure de la t (la formule est détaillée à la section CG 5.2 – Fixation de r pour les services). Les paiements seront versés selon le on CG 5.4 Paiement des services.	progression du s honoraires à
const Finan ** À c	aux est appliqué aux augmentations optionnelles des fon ruction, conformément à ce que prévoit la section CS4 So cement supplémentaire. e montant pourrait s'ajouter un financement suppléments révoit la section CS4 Services facultatifs – Financement s	ervices facultatifs – aire conforme à ce
	<b>DRAIRES FIXES</b> (R1230D [2016-01-28], CG 5 – Modalités de ces d'architecture et/ou de génie)	e paiement –
SERV	ICES FACULTATIFS – PLANIFICATION DIRECTRICE	
SF 1	Programmation fonctionnelle (ensemble de l'installation)	\$
SF 2	Programmation fonctionnelle – Planification directrice (ensemble de l'installation)	\$
SF 3	Enquêtes et rapports	\$

EQ754171534/A

N° de réf. du client – Client Ref.

R.077680.001

 $N^{\circ}$  de la modif. – Amd. No.

010

N° du dossier – File No.

PWL639095

Id de l'acheteur – Buyer ID

pwl041

 $N^{\circ}$  CCC/CCC No. –  $N^{\circ}$  VME/FMS No

# APPENDICE C – FORMULAIRE DE PROPOSITION DE PRIX (SUITE)

SF 4	Rapport de faisabilité		\$
SF 5	Élaboration du design – Planification directrice		\$
SF 6	Stratégies et rapports de développement durable		\$
	des honoraires pour les Services facultatifs nification directrice		<b>\$</b> <sup>2</sup>
	L DES COÛTS DES SERVICES AUX FINS DE L'ÉVALUATI POSITIONS	ON DES	
	des honoraires proportionnels évalués pour les services onnels et spécialisés	requis, \$ <sup>1</sup>	
	des honoraires fixes évalués pour les Services facultatifs ication directrice	_ \$	2
Total	des honoraires évalués		<u>\$(</u> 1+ <u>2)</u>

N° de réf. du client – Client Ref.

R.077680.001

 $\mbox{N}^{\circ}$  de la modif. – Amd. No. 010  $\mbox{N}^{\circ}$  du dossier – File No.

PWL639095

ld de l'acheteur – Buyer ID pwl041 N° CCC/CCC No. – N° VME/FMS No

## APPENDICE C – FORMULAIRE DE PROPOSITION DE PRIX (SUITE)

# Les éléments suivants NE FONT PAS partie du processus d'évaluation

Les taux horaires suivants peuvent être utilisés pour apporter de futures modifications au contrat.

Le Canada peut accepter ou rejeter n'importe lequel des taux horaires suivants. Le Canada se réserve le droit de négocier ces taux horaires.

## **Dirigeants**

tarif horaire	Nom
\$	
\$	
\$	
\$	
\$	
\$	
\$	
\$	
\$	
\$	
\$	
\$	
\$	
\$	

 $\mbox{N}^{\circ}$  de l'appel d'offres – Solicitation No. EQ754171534/A  $\mbox{N}^{\circ}$  de réf. du client – Client Ref. R.077680.001

 $\mbox{N}^{\circ}$  de la modif. – Amd. No. 010  $\mbox{N}^{\circ}$  du dossier – File No. PWL639095

ld de l'acheteur – Buyer ID pwl041 N° CCC/CCC No. – N° VME/FMS No

Personnel
-----------

Nom / Titre	tarif horaire

FIN DU FORMULAIRE DE PROPOSITION DE PRIX